

47)

THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

cc



PIAZZOLI E D'ELIA

PIAZZOLI E D'ELIA

PIAZZOLI E D'ELIA





Bravo, Bravo, la Reine se penetre de la Patrie...

MARIE-ANTOINETTE

DANS L'EMBARRAS,

OU

CORRESPONDANCE de la Fayette
avec le roi , la reine , la Tour-du-
Pin & Saint-Priest.

LETTER DU ROI A LA FAYETTE

MON PAUVRE GÉNÉRAL ,

Les tyrans , & ceux qui ne se soucient point d'être haïs , pourvu qu'ils soient craints , disent ordinairement , & on me l'a dit à moi-même mille & mille fois , que les rois sont au-delà de la loi , c'est-à-dire , que leur bon plaisir doit être la règle de tout . C'étoit sur-tout la morale de ce pauvre Calonne , un de mes plus habiles ministres des finances , qui , si je l'avois écouté , ne m'auroit point laissé précipiter dans l'affreux abyme où je suis présentement ; heureux encore si la législature pro-

A



chaine m'en retire ! Quant à moi , je déteste une maxime si tyrannique.

Celui qui fait les lois , (car , comme vous me le dites fort bien tous les jours , quelques libertés que se permettent les membres de l'assemblée nationale , tôt ou tard je rentreraï dans tous mes anciens droits) celui , dis-je , qui fait les lois , doit les faire observer par son exemple ; & plus un prince est puissant , plus il doit être équitable , sans acception de rang et de personnes . Sa véritable gloire consiste dans le bonheur & dans l'affection de ses sujets . Il est vrai que les miens , à ce qu'on m'assure , me forceront peut-être à conquérir , par les armes , un royaume que le droit de ma naissance m'a donné ; mais j'en appelle toute la terre à témoin , quoique j'ait reçu les plus grands outrages , je suis encore prêt à pardonner à ceux qui se sont égarés ; qu'ils rentrent dans le devoir , tout sera absolument oublié . J'ai toujours eu tant de plaisir à écouter ma clémence !

Cependant , malgré les preuves non équivoques que j'ai mille & mille fois données de la douceur de mon caractère , brusque à la vérité , mais ennemi sincère de toute rigueur ; j'apprends que non-seulement les

étrangers , mais encore beaucoup de pré-lats , de généraux & de grands seigneurs , les princes de mon sang même , qui sont si peu dignes de m'appartenir , trouvent extrêmement mauvais qu'après avoir appris tout ce qui m'a été découvert , dans le plus grand détail , sur le compte de Marie-Antoinette , je n'aie point pris le parti de la répudier & de la renvoyer à son frere *Charles Leopold* , avec ma fille & le dauphin , dont l'on assure *fermement* que je ne puis pas être le pere , attendu le breuvage *anti-prolifique* , duquel on nous a régaliés , Provence & moi , lorsque mon pere , de triste mémoire , aidé de ma mere & de Marie Leczinska , s'est follement avisé de vouloir accélérer son ascension au trône , si souillé alors par mon ayeul Louis XV. Les uns disent que je suis un ivrogne , un imbécile ; les autres , que je ne mérite pas la couronne qu'on m'a laissée par charité ; d'autres , que je serois plus propre à végéter dans une tabagie avec les artisans les plus obscurs , qu'à briller à Saint-Cloud & aux Thuileries : tous enfin semblent se réunir pour me mépriser. Je croyois pouvoir me dispenser d'entretenir le public des endroits les plus chagrinans de ma vie , que j'avois , pour mon repos ,

condamnés à un éternel silence. Il est si désagréable , même pour un prince , de s'avouer intérieurement que l'on croit sa femme une C.... Quoiqu'il en soit , puisqu'il s'agit de ma honneur , cruellement compromis , puisqu'une nécessité affreuse m'oblige à repasser , pour ma justification , sur certains faits , je veux bien vous ouvrir tout-à-fait mon cœur , afin que vous puissiez vous informer au juste de la vérité , & confondre , en même tems , la malice de mes ennemis. La chose vous sera facile , ayant à votre disposition les différens comités des recherches , l'amour *insensé* du peuple qui vous croit si follement son plus zélé défenseur , une garde nationale sur-tout , engouée de votre patriotisme. Dans le haut rang où le ciel m'a placé , plus que la prétendue loi constitutionnelle de l'état , il ne suffit point que ma vie soit absolument sans reproche , il faut encore que celle de ma compagne ne soit seulement pas soupçonnée.

Je voudrois sincèrement pouvoir tirer le rideau derrière lequel j'ai long-tems caché les torts dont on accuse Marie-Antoinette ; mais il faut rompre la glace , afin , s'ils ont le malheur d'être vrais , que je puisse adresser au Pape les motifs qui me détermineront à lui

demander son *saint* agrément pour la *répudier*.
Je pourrois , à ce qu'on m'a assuré plusieurs
fois , exécuter sans lui mon divorce , à l'instar
de Charlemagne , *qui changeoit de femme comme*
de chemise ; mais tout le monde n'est pas ,
comme lui , assez grand pour nommer les
successeurs de St. Pierre. Je vais donc vous
faire part d'un entretien , au moins singulier ,
que ma femme a eu , il y a peu de jours , à
Saint-Cloud , avec la *Bulby* & le Comte de
Provence : on m'en a rendu compte ce matin ,
& je tiens la chose de personnes dont le rap-
port me paroît irrécusable.

DIALOGUE

*Entre MARIE - ANTOINETTE , MONSIEUR ,
& la ci-devant comtesse de BALAY.*

Marie-Antoinette (à la Balby.)

ON dit que le ciel envoie souvent à ceux qui sont nés pour commander aux autres, des avertissemens des malheurs qui doivent leur arriver?

La Balby.

L'histoire , à la vérité , nous a conservé qu'il plut du sang à Rome quelque tems avant la funeste bataille de Cannes , mais cela ne prouve pas grand chose !

Antoinette.

Peut-être ! car , si cette pluie extraordinaire fut un présage funeste de la perte que les Romains devoient faire , celui qui a été répandu à la place Louis XV , à l'occasion de mes noces , est aussi le triste présage des cruels déplaisirs que m'a déjà causés , & que me

(7)

causera peut-être encore ma fatale union avec
Louis XVI.

Monsieur.

Il y a aussi un peu de votre faute ! Cependant , qu'en inférez-vous ? Mon frere est si débonnaire , si foible , si embarrassé du sceptre , qu'on lui a laissé uniquement pour conserver à la France l'alliance d'Espagne & de Naples , dont les forces , réunies aux nôtres , peuvent , si le tout est bien administré , nous mettre pour toujours hors d'état de craindre nos ennemis du dehors .

Marie - Antoinette.

Soit ! mais..... s'il alloit , dans un de ses fréquens momens de mauvaise humeur , s'avisser de vouloir me renvoyer végéter en Autriche ?

La Balby.

Vouloir & faire sont deux !

Marie - Antoinette.

Marguerite de Valois n'a pas été exempte d'un affront aussi sanglant que celui d'être répudiée , quoique fille , sœur & femme de roi ?

La Balby , (en haussant les épaules.)

Quelle différence entre cette princesse dis-
folue & votre majesté !

Monsieur , (d'un air sérieux.)

Pas tant que tu le crois bien , Balby ?

La Balby , (surprise.)

Comment ? (*Elle regarde la reine.*)

Marie-Antoinette.

Mon beau-frère a raison , quoique nous
ayions par fois ensemble des mouvements
d'impatience !

Monsieur.

Quant à cela , Antoinette , oublions ce
passé. Le plus grand tort que nous ayons eu ,
toi & moi , c'est d'avoir mutuellement cher-
ché à nous nuire , & d'avoir en conséquence
fourni contre nous des armes aux courtisans
qui nous ont tournés en ridicule .

La Balby , (à la reine.)

Ah parbleu , la chose seroit comique ! quoi ,
une Messaline de la nature de la première
femme du trop proné Henri IV , pourroit être
comparée à l'adorable fille de Marie-Thérèse ,
cette

cette héroïne qui n'a refusé la possession de son superbe corps à aucun de ceux qui ont pu lui assurer la couronne impériale sur la tête ?

Marie-Antoinette.

Oui, ma chère comtesse !

La Balby, (à Monsieur.)

Sa majesté a beau dire, je ne saurois croire qu'elle puisse être comparée à Marguerite, de laquelle Charles IX, son frere, (ce barbare qui se fit, le jour de la Saint-Barthelemy, un plaisir cruel de tirer sur les protestans, les plus fideles de ses sujets), disoit à ses favoris : « Je ne donne pas ma Margot pour femme seulement à Henri de Navare, mais à tous les huguenots de mon royaume. »

Monsieur.

Eh, tu as raison, Balby ! car lorsque Marie-Thérèse envoya Antoinette en France, elle lui dit : « Ma fille, je ne vous ferai point de reproches sur la conduite que vous tenez depuis quelque temps ; vous ne pouviez trop vous exercer sur les moyens de me venger des François. La plus vile des courtisannes est encore trop bonne pour celui qui doit un jour les commander ! La seule grace que je vous

§ demande , & c'est moins une mere qui vous
 § parle qu'une vraie umie , c'est de vous sou-
 w venir , toute votre vie , que Louis XV m'ayant ,
 » lors de la nomination de l'éleateur de Bavière ,
 » mise à deux doigts de ma perte , vous ne
 » pouvez venger votre maison , qu'en trompant
 » sans cesse votre mari , dont le prince Louis
 » ne m'a pas dit grand bien , & en faisant , du
 » beau royaume dont vous serez reine , le séjour
 » de l'indigence , du malheur & des crimes les
 » plus atroces , moi & tous vos freres , sur-tout
 » Joseph , nous vous soutiendrons ab hoc &
 » ab hac . «

'Antoinette , (à Monsieur.)

Eh bien , mon pauvre Provence ! ma mère
 a été absolument trompée dans ses desirs ,
 car , excepté sept à huit cents millions que j'ai
 envoyés en Autriche depuis que Louis XVI
 est sur le trône , & environ un milliard que
 j'ai laissé voler par les ministres , les généraux ,
 les prélats & les membres des parlemens
 dont j'étois contenté , il n'est pas un François , noble , roturier , officier , soldat , prêtre ,
 moine , que je n'aie admis , ou cherché à
 admettre à l'honneur de ma couche ; est-ce
 être votre ennemie , cela ?

La Balby.

Eh ! vous avez agi en femme sage & digne de commander ; car enfin , il n'est pas de plus douce vengeance que de faire expirer de plaisir ses plus cruels ennemis ! Cependant, vous avez commencé bien plus tard que Marguerite , qui , dès l'âge de onze ans , a accordé ses premières faveurs à *Charrins & d'Entragues* , parmi lesquels il s'éleva une si généreuse émulation , que les efforts furnaturels que fit le dernier , pour l'emporter sur son vigoureux rival , le mirent sur le bord du tombeau , & l'obligèrent à quitter la partie pour prendre une femme absolument moins belle , & assez folle pour se conserver seule à son mari ?

Marie - Antoinette.

Tu es dans l'erreur : à dix ans & demi , entraînée par une fureur utérine que je ne pouvois réprimer , & d'autant plus étonnante qu'elle est plus rare dans les climats qui m'ont vu naître , je m'amusaï successivement avec dix à douze comtesses Lombardes , Florentines & Milanaises qui me firent , à la vérité , éprouver les délicieux élans de la plus grande

volupté , mais m'exténuerent au point que je faillis à périr.

Balby.

A douze ans & demi , Marguerite , lassé de Charrins qu'elle n'aimoit plus , parce qu'il étoit hors d'état de la satisfaire , s'abandonna au prince de *Martigues* , lequel , vain de son naturel , fit si peu de mystère de sa bonne fortune , déjà connue de toute la cour , qu'elle éclata jusqu'à l'armée , & passant de bouche en bouche avec plus ou moins de détails , fut la riche matière des plaisanteries des généraux , des officiers & des soldats même , qui ont des yeux aussi malins que leurs chefs , lors qu'il leur est permis de dire ce qu'ils sentent.

Marie - Antoinette.

Au même âge , fatiguée des femmes & de la timidité des jeunes seigneurs Allemands , qui trembloient comme la feuille d'être obligés de m'épouser si je devenois grosse , je reçus les vœux du voluptueux prince Louis , depuis cardinal de Rohan , & alors ambassadeur à Vienne , qui fut si fier de sa conquête , que l'imprudent , peu content de savoir que tout le monde en Autriche envioit son honneur ,

(13.)

eut là sottise , d'autres diroient lâcheté , de l'écrire à Versailles , où Louis XV , trop avilí avec sa Dubarry , pour réfléchir sur mon compte , desira m'avoir pour bru , & me fit épouser à son petit-fils , qui a cru sottement avoir eu mon pucelage.

Monsieur , (à part.)

Le beau présent qu'il a fait à mon imbecile frere !

La Balby.

La fille de Catherine de Médicis s'est abandonnée à ses freres les duces d'Anjou & d'Alençon ?

Monsieur.

Quant à cela , l'inceste n'a pas plus embarrassé ma chere soeur , car d'Artois , qui l'a yue de très-près , m'a avoué un jour qu'elle avoit été insiniment plus contente de lui que de Joseph , de Charles-Léopold & de Louis XV , qui l'ont précédé mille & mille fois !

Marie-Antoinette.

D'Artois est un sot : de pareilles sottises ne doivent jamais s'avouer.

La Balby.

Quelque tems après que Marguerite a été

mariée , cette princesse , obligée , par la retraite du Duc de Guise , de se borner à des galanteries secrètes , consentit , à la sollicitation de la duchesse de Nevers , sa bonne amie , & qui aimoit *Coconas* , à favoriser La Molle , confident de leur intrigue ; à la vérité , ces deux dames ne jouirent pas long - tems de leurs amans ; car ayant été convaincues d'avoir participé à la conspiration des maréchaux de *Coffé* & de *Montmorency* , ils laisserent leurs têtes sur un échafaud , mais il n'en a été ni plus ni moins.

Marie-Antoinette.

Eh bien ! moi , dès le lendemain de mon mariage , je rendis heureux le duc de Choisfeuil , un des plus grands ministres que la France ait jamais eus , & qui n'a reçu qu'une lettre d'exil à Chanteloup , pour remerciement de la paix qu'il a donnée à Louis XV , en 1763 , & de la marine , que son frere , quoiqu'un homme très-ordinaire , (ennuyé même de sa place qu'il aspiroit sans cesse à quitter) , avoit mise sur un pied étonnant pour le peu de ressources qu'on lui a fournies . Après sa retraite , que je ne pus empêcher , parce que d'Aiguillon , Maupeou & Terray ,

étoient plus les maîtres que le roi , qui s'embarrassoit fort peu du royaume , pourvu qu'il pût s'enivrer continuellement & se plonger dans une mer de plaisirs crapuleux , je m'en fis consoler par les Dubaris & les Triumvirs dont je viens de parler , & que je fus obligé ensuite de sacrifier à l'amour de l'ordre que le nouveau ministere vouloit , en 1775 , établir dans le royaume , où , quoiqu'en dise l'assemblée nationale , il ne falloit que de légers palliatifs pour y ramener l'abondance & le commerce , source de la félicité des plus puissans empires.

Monsieur.

Marguerite , après la mort de la Molle , fit pitié à *Saint-Luc* , qui , pour la consoler , venoit souvent la voir à *Nérac* , à la faveur de la nuit , & travestî de plusieurs manières ; mais comme il disparaissoit le jour , son absence faisoit naître le chagrin. Pour y suppléer , elle eut recours à *Bussi*. Pauvre ressource ! ce héros , si brave à la tête d'un camp volont , éprouvoit les horreurs de la plus violente colique chaque fois qu'il vouloit contenter les désirs de son auguste amante.

Marié-Antoinette.

Lassée d'avoir affaire à une multitude de gredins titrés ou non titrés, de la cour de mon mari, lesquels ne consentoient encore, avec les plus grandes précautions, à me satisfaire, que dans l'unique espoir d'obtenir des grâces militaires, ecclésiastiques ou de magistrature, je voulus me servir du chevalier, depuis prince de Luxembourg, & capitaine de l'une des compagnies des gardes-du-corps ; mais cet esclave de la faveur, aussi lâche dans les travaux de Cythère qu'il a été fripon à l'égard des malheureux de son corps de volontaires & de son beau vaisseau l'Indien qu'il a vendus impunément aux délégués de l'état de la Caroline du Sud, avoit le dévoiement aussi-tôt qu'il falloit donner des preuves de vigueur ; aussi le coquin a-t-il fini par crever en Suisse à la fleur de son âge.

La Balty.

La femme de Henri IV écouta le duc du Maine, bon compagnon, quoique gros & gras, très-voluptueux, en un mot, d'autant bon appétit qu'elle. Cette conformité d'humeurs fit durer long-tems leur commerce, malgré madame de Vitry, qui fit ce qu'elle put pour

la traverser , qui eut même l'adresse un jour d'engager son infidèle amant à écrire qu'il préféroit le Soleil à la Lune , c'est-à-dire son ancienne maîtresse à la reine , qui se faisoit appeler Diane.

Marie-Antoinette.

Je me suis attachée au duc de Coigny ; jadis grand - écuyer & colonel général des dragons. Amant chéri de la princesse de Guéméné , (qui aimoit si fort mes enfans , qu'elle me demandoit chaque mois soixante à quatre-vingt mille francs de joujoux , dont je n'ai jamais vu pour cent louis de vestiges ;) il lui écrivoit tous les jours les lettres les plus tendres , mais , malgré les témoignages de passion qu'il lui donnoit , j'ai long - tems trouvé le moyen de le fixer à mon char.

Monsieur.

Le duc du Maine ayant sacrifié madame de Vitry à Marguerite , cette princesse ne put retenir son humeur inconstante.

Marie-Antoinette.

Parbleu ! elle auroit été bien folle d'être fidèle à un homme qui souvent lui manquoit de parole dans les occasions les plus importantes.

La Balby.

Aussi choisit-elle le vicomte de Turenne, un des plus beaux hommes de son tems, mais ne trouvant nullement dans le particulier ce qu'il promettoit dans le public, elle lui donna son congé, *parce que*, disoit-elle assez plaisamment, « *il ressemble aux nuages vides*, » « *il n'a que l'apparence.* » Cet amant, désespéré, voulut aller se pendre dans quelque terre inconue, & l'on ne fait ce qui en seroit arrivé, si elle n'eût point pris la résolution de le rappeller, quoiqu'il lui fâchât de se voir dérober la gloire d'avoir fait pendre un homme de ce mérite.

Marie-Antoinette.

J'en ai fait à-peu-près autant. Après avoir épousé Coigny, Vaudreuil, les trois quarts des officiers des Gardes-françaises & Suisses, & cent & cent autres dont j'étois assez légèrement satisfaite, je m'accommodaï de Dillon, qui, à coup sûr, peut passer pour un des beaux hommes de la cour. Hélas ! qu'il faut peu s'attacher au dehors ! malgré la réputation qu'il possede de monter supérieurement à cheval, je n'ai jamais pu parvenir à lui faire courir huit postes de suite. Ennuée d'être obligée de le

prévenir des cinq à six fois de suite dans cha-
eune de ses courses , je l'envoyai promener.
Sensible à ma disgrâce , il voulut aller en
Amérique cacher son déplaisir ; j'y consentis
sans peine : j'aurois même appris avec indiffé-
rence son séjour éternel à Tabago. Car enfin ,
lorsqu'on veut faire la cour à une reine , à
une Autrichienne sur-tout , il faut auparavant
avoir exactement consulté ses moyens.

La Balby.

Quant à cela , ce n'est pas votre faute , car
l'amour de la volupté vous fait rechercher tous
les moyens possibles de captiver les hommes
les plus insensibles.

Marie-Antoinette.

Puis - je faire mieux que d'imaginer de
faire mettre aux lits , dont je me sers , des
draps de taffetas noir , & d'illuminer mes
appartemens de plus de mille bougies ?

Monsieur.

Non , mais si ces rassinemens ne t'avoient pas
rendue un peu trop sybarite ?

Marie-Antoinette.

Quoi , gros patapouf ! tu voudrois que je

(20)

trouvasse du plaisir à recevoir ton frere près
de moi , lorsqu'il revient de la chasse ou de
sa forge , le visage poudreux & baigné de
sueur ?

La Balby.

Soit , mais en faveur de sa bonhomie...?

Marie-Antoinette (avec feu).

Que dis-tu , bonhomie ? c'est parbleu
bien , malgré lui , qu'il garde le silence sur tout
ce qu'on lui dit sur mon compte ? Oui , ma
chere Balby , il fait , & l'on a cherché à lui
prouver , qu'aux mousquetaires , chevau-
légers , gendarmes & gardes-du-corps , ont
succédé , depuis la révolution , tous les offi-
ciers & grenadiers de la garde nationale , soit
Parisienne , soit Fédérée , dans laquelle j'ai
remarqué de larges épaules , de gros molets
& de la figure .

Monsieur.

Quant à ceux-ci , cela n'est pas pardonnable
Antoinette !

Marie-Antoinette.

Pourquoi cela ?

Monsieur.

Quoi ! de vils roturiers ?

Marie-Antoinette.

Qu'appelles-tu de vils roturiers ? Est-ce que la nature n'a pas autant fait pour eux que pour tous ces êtres méprisables, que l'on appeloit jadis princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers, écuyers ?

La Balby.

A la bonne heure ! je conviens qu'il importe peu aux personnes, issues de sang souverain, d'avoir affaire, de parler même à tout ce que le peuple révère comme des idoles, mais....

Marie-Antoinette.

Va, va, Balby, ne touche point cette corde ; il y a si long-tems que l'ouvrage de nos mains mérite le mépris le plus général, que je suis obligée de convenir qu'on a bien fait de supprimer tous les titres de noblesse, titres d'autant plus ridicules, qu'il est prouvé jusqu'à l'évidence, que la vertu ne se transmet pas avec la naissance. Que dis-je ! je parie que des sept à huit cens mille gentilshommes que l'on comptoit en France avant le mois de juin dernier, il y en a plus des quatre-vingt-dix-neuf centièmes qui doivent le jour à des taquais, à des garçons de charrue, à des artisans de la classe la plus obscure.

Monsieur, (d'un ton d'humeur.)

C'est-à-dire, que vous approuvez les opérations de ce tas de gredins qui se sont constitués en assemblée nationalé ?

Marie-Antoinette.

Ma foi ! si l'on n'avoit rogné un peu trop court les ongles à mon mari & aux ministres, je m'embarrasserois fort peu de tout ce qui se dit & se fait au manège ! car enfin, entre nous, puisque nous regardons tous ceux qui nous obéissent comme de vils troupeaux de bêtes destinées à nos plaisirs ; que nous importe la maniere dont le royaume est gouverné, dont les dettes se paieront, dont les déprédateurs des finances seront traités, dont les puissances voisines considéreront le roi ? soyons toujours à la tête des affaires, voilà le but où doivent rendre toutes nos mesures, toutes nos trames, toutes nos machinations.

Provence.

Hélas ! oui, soyons toujours à la tête des affaires ! mais ce bonheur n'est pas fait pour nous. Malgré l'astuce de Saint-Priest, qui a toujours sur le cœur d'avoir été forcé à reprendre son nom de Guignard, malgré

l'adresse avec laquelle la Tour-du-Pin travaille
 les troupes de ligne dont on cherche le plus
 qu'on peut à éteindre le patriotisme lorsqu'il
 se fait appercevoir , malgré tous les moyens
 que la Fayette emploie pour amuser les
 quarante-huit sections & la garde nationale
 de la capitale , jusqu'au moment où nous
 serons assez *forts* pour rétablir la noblesse , le
 clergé & les parlemens , & faire pendre les
 coquins qui ont pris la bastille , ainsi que ceux
 qui ont donné le plan de diviser la France en
 quatre-vingt trois départemens , & de déclarer
 les richesses ecclésiastiques *bien domaniaux* ,
 il nous faut humblement ramper sous un an-
 cien folliculaire nommé Bailly , que l'on peut
 dire être plus roi à Paris que Louis XVI lui-
 même ; il nous a fallu feindre de prendre plai-
 sir à la fête du 14 juillet 1790 , jour funèbre
 où vingt-cinq millions d'ames ont fait le ser-
 ment solennel de maintenir la constitution
 nouvelle : Mon frere est obligé de dire , dans
 ses rescrits , qu'il n'est plus roi que par la
 grace de son peuple , car le mot de loi con-
 stitutionnelle veut bien dire cela ; toi-même ,
 ma pauvre Antoinette , qui a tant de goût
 pour les dépenses & les plaisirs de toute es-
 pèce , que vas-tu devenir avec les vingt-cinq

millions de l'isle civile que l'on a , par charité , accordés à ton mari , que l'on peut regarder présentement comme étoit jadis Henri IV , lorsqu'il étoit roi sans royaume , & chef d'un parti qu'il falloit maintenir , sans troupes & sans argent ?

La Balby.

Quant à cela je suis tranquille sur le compte de Sa Majesté ; sa beauté & sa facilité , aussi utiles que celles de Marguerite le furent au successeur du dernier des fils de l'infâme Catherine de Médicis , attireront les plus braves français à Louis XVI , les retiendront dans ses intérêts .

Monsieur.

Tarare , que tout cela !

Marie-Antoinette.

Non , Provence , non ; je croirois trop faire tort à ceux de notre parti , qui est plus foible que tu ne le pensés , si je rebutois quelqu'un des anciens sujets de mon époux par un excès de sévérité ; outre le plaisir , d'ailleurs , que je goûte lorsque je suis assez heureuse pour ne pas être trompée dans mon espoir , car , *omnis homo scepè mendax* , si tu savois quelle satisfaction

faction j'éprouve lorsque je vois que chaque mot, chaque mouvement fortement prononcé de la part de mes adorateurs, diminuent le nombre des scélérats qui se sont avisés de dire qu'un roi ne peut être, tout au plus, que le premier officier de ses états; qu'il dépend absolument de son peuple, représenté légalement par une assemblée nationale, dans laquelle réside, comme souverain, la somme de tous les pouvoirs qu'elle est en droit d'accorder à qui bon lui semblera; qu'une reine de France n'est que la compagne de celui qu'elle a épousée & nullement la maîtresse de ceux qui obéissent aux ordres de son mari; qu'elle ne doit enfin songer qu'à faire des enfans, & à les élever selon les nouveaux principes? Est-il de plus douce vengeance ?

Non, mais prends garde au peuple qui n'est encore rien moins que revenu sur ton compte à

Marie-Antoinette.

Laisse-moi donc tranquille, avec ton peuple, sur-tout celui de Paris! Donne à cet animal de l'ouvrage avec du pain à six sous les quatre livres, de la viande à cinq, du bon vin à six, & les autres comestibles à proportion,

& je te réponds qu'il regardera comme un Dieu celui ou ceux qui lui accorderont ces grâces. Il s'embarrassera peu si ce sont à des aristocrates, à des royalistes, à ses représentants auxquels il les devra. Quelques principes qu'on cherche à inspirer à la multitude, elle sera toujours multitude ; tu en as vu une preuve le 7 & le 8 octobre 1789, lorsque la canaille crut forttement que je lui avais promis de retirer tous les effets du Mont-de-Piété ? Les mêmes qui, la veille, en présence même de mon mari, me traitoient de C... de monstre, qui croyoient me faire grâce de m'arracher le cœur à belles dents, me portèrent aux cieux, m'accorderent les épithètes les plus agréables, furent au désespoir de m'avoir insultée, plaignirent ma condition de reine qui m'exposoit à être trompée de toutes parts, m'accablerent enfin de plus de bénédictons que dans ces tems heureux où les Parisiens ne me voyoient qu'avec des sentiments de transport. Henri IV, malgré son penchant immoderé pour le beau sexe & le vin d'Arbois, auroit senti ce que je lui aurois dit là-dessus, mais mon insensible forgeron ne sait que boire & jurer comme un matelot.

Fin du Dialogue.

Suite de la Lettre du Roi à la Fayette.

Ainsi finit l'entretien de mon épouse , de
mon frere & de madame Balby , qui , comme
vous voyez , ne vaut gueres mieux que la
Polignac & autres catins qui ont toujours en-
vironné Marie-Antoinette . Je ne saurois , mon-
cher la Fayette , repasser tant d'indignités sans
rougir , sur-tout quand je songe que l'histoire
ne manque jamais de faire revivre les actions
des grands ; quelque soin qu'on prenne de
les étouffer . Quelle honte , lorsqu'après un
laps de deux à trois mille ans , un siècle moins
vieux apprendra que celui-ci a produit un
monstre d'impudicité , qui , sans respect pour
le sang auguste dont il descend , & auquel il
est allié , a encheri encore sur les vices des
plus faméuses Lais de l'antiquité ; consti-
tutif l'espérance , avant ce qu'on eût mieux fait
de ne me point apprendre de ma femme ,
que l'inconstance naturelle id est son caractère
la dégouteroit id une fois disant débauche où
elle n'a dû de ma part , éprouver aucune op-
position puisque je l'ignorois ; & qu'en ré-
compense de l'indulgence avec laquelle ja-
vois souffert toutes ses prétendues infidélités ,
elle cesserait de me faire tourner en ridicule ;

mais je commence à voir qu'une fois qu'on s'est habitué au vice on peut trahir sans remords les plus saints des devoirs. Cette obstination à violer, avec tant de scandale, les droits sacrés du mariage, (car, quoiqu'en disent, avec affectation, les plus effrontés des démocrates,) je ne puis me persuader que je soie impuissant) cette obstination, dis-je, m'a fait enfin prendre une résolution dont je ne me serois jamais cru susceptible. Le ciel, qui m'a fait la grâce de me contenir jusqu'à présent, fait combien je souhaiterois que vous n'apprissiez rien capable de nuire à Antoinette. Que dis-je ! oui, ce n'est qu'à regret, & parce que j'y suis forcé par l'empire des circonstances, que je vous soumets des faits que je voudrois condamner à un éternel silence ; mais je dois cette déclaration à mon honneur pour me mettre à couvert des traits de la calomnie & des mécontentemens du public, qui doit croire que, si je n'ai point le courage militaire de Henri IV, auquel on m'a fait l'honneur de me comparer au commencement de mon règne, je suis du moins assez vertueux & assez délicat pour ne pas avoir, comme lui, la lâche complaisance de laisser, non-seulement Clermont d'Amboise

embrasser; souvent Marguerite de Valois en deshabillé sur la porte de sa chambre , mais même , pour lui donner le tems de se mettre au lit avec elle , d'affecter de jouer ou de se promener d'un air très-attentif dans sa salle avec ses officiers qui n'étoient pas les dupes des motifs qui faisoient agir leur souverain politique.

Sur ce , je prie Dieu , mon cher général , qu'il vous ait en sa sainte garde , en attendant que je puisse réaliser la promesse que je vous réitere de vous nommer chevalier de mes ordres , & généralissime des troupes de ma maison que je veux rétablir , vous savez pourquoi , dusse-je y admettre les Gardes-Françaises & autres vils déserteurs !

L o u i s .

Ce 19 octobre 1790.

L E T T R E

De la Fayette à la Tour-du-Pin.

Eh bien , mon cher ! que direz-vous de la maniere dont le côté droit en a agi dans l'affaire si délicate du renvoi des ministres , dont absolument l'assemblée nationale , c'est-à-dire ses meilleures têtes , ne veulent plus entendre parler ? Etoit-il possible de défendre , avec plus d'adresse & d'énergie , une cause aussi mauvaise ; car ensin , vous êtes trop sage , ainsi que Saint - Priest , pour ignorer que nous avions affaire à d'autant plus forte partie , que , malgré toute notre circonspection , nous avons laissé appercevoir un petit bout de l'oreille ? Mais graces à Malouet , Foucault , Clermont-Tonnerre , Virieu , Cazalès , & une centaine de lâches du côté gauche qui sont pour nous présentement , parce que nous commençons à devenir les plus forts , comme il nous abandonneroient sans pudeur si le peuple re prenoit l'influence *horrible* que je lui ai vue au mois de juillet 1789 , nous sommes parvenus à conserver au roi le seul moyen qui

lui reste pour redevenir , *lui ou son fils* , ce qu'il était avant la sottise qu'il a faite , par le conseil de Necker , d'admettre l'égale représentation , source de tous nos maheurs. Pour moi , comptez sur mon adresse à amuser la garde nationale & les sections , qui ne se doutent encore de rien malgré l'affaire de Nancy , que mon cher cousin *Bouillé* a conduite avec tant d'art , que nos représentans eux - mêmes lui ont voté des remercimens.

Ci-joint vous trouverez une copie d'une lettre que le roi vient de m'écrire relativement à un entretien que Monsieur , la Reine & la Balby ont eu l'indiscrétion de se permettre devant quelques bavards.

Une bonne santé , je suis à vous à tort & à travers , **LA FAYETTE.**

Paris , 20 octobre 1790.

FELIËRE

LETTRE

De la Fayette à Saint-Priest.

Le roi , mon cher Saint-Priest , vient de m'adresser un entretien que la reine , à ce qu'on l'affire , a eu , il y a quelques jours , avec Monsieur & sa catin de Falby . J'en ai fait part à la Tour-du-Pin , afin qu'il soit au courant .

J'ai envie d'en instruire également la reine , afin qu'elle prenne les mesures propres à détromper sa majesté ; car , vrai ou non , il est de notre intérêt de conserver cette princesse , dont le crédit seul soutient le nôtre , & peut nous offrir une ressource sûre en Empire , si nos projets sont absolument découverts .

En attendant , je vous recommande toujours la plus grande discréption . Adieu . Ce soir , je me trouverai chez la reine vers les onze heures , & je tâcherai de n'en sortir qu'à trois heures après minuit , & déguisé , pour éviter les réflexions que pourroient faire les gardes nationale de tout grade que je renconterai sur le grand escalier . LA FAYETTE .

20 octobre 1790 .

LETTRE

L E T T R E

De Saint-Priest à la Fayette.

JE viens de recevoir, mon cher la Fayette, la chere vôtre du 20 du présent, & je bénis comme vous la séance heureuse où nos amis ont si heureusement prouvé que l'assemblée nationale feroit un acte de despotisme indigne de sa grandeur, si le roi étoit obligé de faire attention aux conseils que lui donneroient, quand ils le jugeroient à propos ; les comités colonial, diplomatique, de marine & de guerre, qui ont, nous pouvons l'avouer entre nous, autant de preuves qu'il est nécessaire, pour démontrer que nous faisons tout ce que nous pouvons, ainsi que vous, pour étouffer la constitution dans son berceau. Mais il ne faut pas trop nous énorgueillir de nos succès ; si peu de chose peut nous faire retomber dans le néant ! Au contraire, redoublons de prudence, paroissons sensibles à la perte que l'on nous dit avoir faite de la confiance de cet animal à mille têtes, que les patriotes appellent peuple ; ménageons ce scélérat de Mirabeau, qui a osé dire publiquement à

E

Guillermy, lequel le traitoit d'assassin, que les assassins, les conspirateurs sont ceux qui ont l'audace punissable d'empêcher la pleine & entiere exécution des décrets de l'assemblée nationale ; & puis tout reprendra son ancien train ; car vous êtes trop habile pour croire que le clergé, la noblesse & les parlementaires, malgré leur apparente adhésion à leur anéantissement, ne se vengeront point tôt ou tard des monstres qui ont détruit les trois ordres, & fait de Louis XVI un roi en peinture ?

Vous avez parfaitemet bien fait de donner communication à la reine de ce que pense son auguste époux. Quel dommage qu'elle ne soit pas un homme ! Elle en a toute l'énergie. Cependant oubliions ses imprudences, & cauchons-les à sa majesté, qui ne demandera pas mieux de croire que des scélérats ont voulu la tromper encore. Quant à moi, soyez sûr que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour le lui démontrer clair comme le jour.

GUIGNARD, ci-devant ST.-PRIEST.

21 octobre 1790.

P. S. Le bruit court que, malgré vos précautions, en sortant de chez la reine, on

vous à reconnu , & que vos courses nocturnes finiront par vous faire perdre au moins votre belle place de despote de l'imbécile garde nationale Parisienne.

L E T T R E

De la Tour-du-Pin à la Fayette.

EH bien , mon cher la Fayette ! nous avons donc enfin réussi à déjouer les projets sinistres de nos ennemis ? mais que je crains bien que ce succès ne soit qu'éphémère , & , comme dit Mirabeau , que le reveil ne soit *terrible* ! car enfin , il ne faut pas prendre le change. Malgré Malouet , Foucault , Montlausier , Bonnai , Jessé , Gaillermy , et autres coquins que l'or nous a soumis , & qui nous vendroient leur ame si on leur en soupçonneoit une , nous n'avons pu empêcher , ou du moins , nous ne pourrons point empêcher la création d'un tribunal où l'on jugera , et peut-être plus sévèrement qu'au Châtelet , les crimes de l'èze-nation ? Or , où en serons-nous , vous le premier , si cela arrive , comme il y a tout lieu de le présumer ?

J'espere qu'on ne m'accusera point de pu-
fillanimité. L'arrestation des soldats-députés
du régiment du roi ; cinquante-deux jeunes
gens de famille , qui servoient , depuis trois
à quatre ans , avec honneur , dans le régiment
d'artillerie qui est à Strasbourg , renvoyés sous
le plaisant prétexte qu'ils étoient trop petits ;
plus de vingt-cinq mille soldats *patriotes* ex-
pulsés sans remission de l'armée françoise ; l'aff-
aire de Nancy où les hussards de Lauzun ont les
premiers tiré sur Châteauvieux , ce qui a provo-
qué , comme je m'y attendois , la colere des Suisses
& causé la mort de plus de deux mille braves
gens , sont des preuves non équivoques de
mon souverain mépris pour les décrets de l'af-
semblée nationale , du peu de cas que je fais
de Menou , Mirabeau , Lameth & autres qui
suivent toutes mes opérations à la piste , de sa
haine mortelle enfin que je voue à tous ceux
qui ont ou désireront maintenir ce que le
peuple appelle *constitution*. Cependant , j'es-
tyme que nous n'avons encore rien fait si nous
nous laissons pénétrer de quelque maniere
que ce soit ; quant à moi , je suis certain de
ma discrétion : mais Montmorin , & l'arche-
vêque de Bordeaux ! pouvons-nous en dire
autant ? Ils jouent si habilement leur rôle !

Voyez , mon cher la Fayette , réfléchissez attentivement ; mais , comme je viens de vous le dire , ne nous endormons point sur nos succès ; une bagatelle , que nous ne prévoyons point , peut les anéantir .

J'approuve très-fort le parti que Guignard m'a dit que vous avez pris d'envoyer à la reine une copie de la lettre du roi , & de l'entretien dont il l'accuse ; cela peut-être la rendra plus circonspecte . Que dis-je ! Eh ! si nous allions découvrir quelqu'anguille sous roche ? Notre pauvre monarque est si facile qu'il ne feroit nullement impossible que l'envie momentanée de diminuer la somme des maux , sous lesquels nous lui peignons la France écrasée , ne lui eût fait prêter l'oreille aux discours insidieux de quelques courtisans que nous ne soupçonnons pas , & assez déliés pour vouloir même nous faire servir d'échelons à leur grandeur ! Dans tous les cas , vous me verrez toujours prêt à me souvenir de tout ce que vous faites pour le bien général du parti .

Je suis avec un sincère attachement , mon cher général , votre très-humble & très-obéissant serviteur , LA TOUR-DU-PIN .

22 octobre 1790.

LA FAYETTE A LA REINE.

M A J E S T É ,

Il vient de m'être remis, de la part du roi, une lettre assez longue, dont j'envoie à Votre Majesté une copie exacte, ainsi que celle d'un soi-disant entretien qu'elle a eu, il y a quelques jours, à Saint-Cloud, avec Monsieur & madame la comtesse de Balby. Je ne me permettrai aucune réflexion à ce sujet, les méchants sont en si grand nombre !

Cependant, s'il faut l'avouer à Votre Majesté, frappé du ton de vérité qui y règne, obligé d'ailleurs d'obéir aveuglément aux ordres de votre auguste & malheureux époux, j'ai d'abord été sur le point de communiquer le tout aux divers comités des recherches, où j'ai, grâce au ciel, une certaine influence, sur-tout depuis le jour, à jamais mémorable, où j'ai failli à me faire placer à la lanterne pour n'avoir pas voulu aller à Versailles avec une multitude de force-nés en uniforme qui se prétendaient composer la vraie commune de la ca-

pitale , mais j'ai aussi tôt été retenu par la crainte de manquer à la reconnaissance que je ne cesserai jamais d'avoir pour les bontés dont vous m'avez comblé en me procurant , dans un âge peu ordinaire aux autres hommes , les moyens de jouer le rôle le plus brillant sur le théâtre de l'Amérique , où le grade , qu'on m'y a accordé , m'a fait promouvoir à celui de maréchal-de-camp en France , & de-là au commandement de la garde nationale Parisienne , que je ne conserverai , j'ose encore le répéter à la meilleure des reines , qu'autant que le ministere le jugera convenable aux intérêts de la cause commune.

Je n'ose pas témoigner à Votre Majesté combien ce que j'ai l'honneur de lui confier est délicat. Si cela étoit découvert , le moins qu'il pourroit m'arriver seroit la perte de ma réputation de probité , de patriotisme , de désintéressement , sans compter la colere du peuple dans l'esprit duquel je perds tous les jours sensiblement , malgré mes cajoleries , malgré l'or que l'aristocratie me met à même de répandre , à pleines mains , parmi les écrivains familiques qui peuvent défendre le royalisme & décrier MM. d'Orléans , Lameth , Barnave , Menou , Beaumetz , Biauzat , Ra-

Berspierre , Dupont , Chapellier , Mirabeau , Liancourt , Camus , & généralement toutes les plus fermes colonnes du côté gauche de l'assemblée prétendue nationale . Daignez m'indiquer la marche que je dois suivre , afin que je puise prouver au roi que je suis le plus dévoué de ses sujets , & que , si je ne suis point premier ministre , du moins je possède toutes les qualités qu'il faut avoir pour en remplir les devoirs .

Je suis avec le plus profond respect , & un attachement que rien au monde ne sera jamais capable d'altérer ,

MAJESTÉ ,

De vos sujets nobles ,

Le plus humble & le plus soumis , Moitier , dit LA FAYETTE .

23 octobre 1790 .

LA

LA REINE A LA FAYETTE.

JE viens , mon cher la Fayette , de recevoir le paquet , que l'un de tes fideles aides-de-camp étoit chargé de me remettre secrètement de ta part ; je t'assure qu'il a rempli sa mission avec une délicatesse , que , dans d'autres circonstances , j'aurois au moins récompensée d'un régiment de cavalerie ou de dragons : mais il n'y perdra rien si nous parvenons à réparer le désordre des affaires , qui sont toujours diablement embrouillées.

Je t'avouerai , cependant , que je ne puis comprendre qui a pu si *exactement* instruire le roi des particularités de la conversation que j'ai eue avec Provence & sa Balby. Nous étions seuls. Seroit - ce mon frere ? Il est si vil que cela ne seroit pas impossible. Quoi qu'il en soit , je me moque de sa haine invétérée & de l'indiscrétion de sa maîtresse. Ce n'est qu'un oui - dire dont on a rendu compte à Louis ; ainsi j'en serai quitte pour tout nier s'il m'en parle. Plût au ciel que je pusse me défendre aussi facilement à l'égard de ce grenadier de ta garde nationale Parisienne ! j'ai

eu beau l'assurer , lui jurer même , que ce superbe homme m'avoit rendu le service le plus éminent dans la nuit du 6 octobre , la situation de ma chemise & de mes jupons , un peu trop relevés , à la vérité ; ses bras passés autour de mon corps , probablement pour me marquer sa profonde sensibilité aux bontés dont je l'honorois en l'embrassant ; ses lèvres brûlantes appuyées sur ma gorge , qui étoit absolument découverte , tout à échauffé sa bile , facile à allumer quand il a avallé sept à huit bouteilles de vin , & cela au point que , s'il eût été aussi puissant qu'en 1788 , c'en étoit fait de moi . Quelle injustice ! quelle brutalité ! Eh ! depuis quand donc est-il défendu de prouver sa gratitude aux personnes auxquelles on a les plus grandes obligations ? Ah ! Moutier , que la condition d'une reine est à plaindre lorsqu'elle est née avec un cœur incapable d'oublier jamais qu'on a sauvé ses jours ! Mais brisons là - dessus , les miens sont passés ; je ne suis plus qu'un fantôme de reine : heureuse encore si je meure tranquillement dans mon lit avec cette qualité , que je troquerois souvent contre celle d'une simple paysane !

Quant au dialogue en question , il faut

faire le cas que je faisois en 1775, de ta famille , lorsqu'elle me disoit que tu étois un mauvais sujet , une tête à l'évent ; que tu ne favois que rosser des fiacres & faire des dettes , que tu ne paierois jamais ; que l'Amérique étoit au plus le seul endroit où l'on pourroit te placer pour t'empêcher de te déshonorer entièrement ; néanmoins , comme le roi paroît y mettre une certaine importance , réponds-lui que tu as fait toutes les informations que ton adresse t'a suggérées , & que rien n'est plus faux que ce qu'on lui a dit à ce sujet. Je t'attends encore ce soir pour la même opération dont nous avons parlé ensemble dans mon cabinet , le 20 du courant. Adieu.

MARIE-ANTOINETTE.

25 octobre 1790.

LA FAYETTE AU ROI.

SIRE,

Il faut avouer que la cour est un endroit bien dangereux pour la vertu ! Comment ! Une grande reine , l'épouse du plus sage monarque que les françois ayent possédé , se voir accusée , auprès de son auguste époux , du pluslâche détour , du crime d'une affreuse infidélité.

F 2

Mes cheveux se hérissent à cette seule idée ! Non , il n'y a que les femmes de l'ancienne cour de Louis XV , ou les écrivains faméliques soudoyés par les Jacobins , capables de répandre de pareilles infamies , & de chercher à troubler le repos de leur malheureux prince.

Conformément aux ordres de votre majesté , pour le rétablissement de l'autorité de laquelle je donnerois mille vies si je les possédois , j'ai fait secrètement toutes les informations possibles ; j'ai vu , j'ai consulté moi-même , j'ai employé tour-à-tour l'adresse , l'or & les menaces , personne n'a pu me donner le moindre renseignement certain sur les objets dont il est fait mention dans l'Entretien , soi-disant , tenu entre la reine , Monsieur , & madame la comtesse de Balby . Il m'eut , cependant , été si doux de pouvoir satisfaire l'inquiétude de votre majesté , du moins en partie , afin de lui prouver *mon entier dévouement à ses intérêts , ma probité & mon intégrité* , quand elle me fait quelque confidence importante !

J'ai été encore plus loin , sire. La voix publique , qui , quoi qu'en disent les philosophes , n'est pas toujours celle de dieu , m'ayant appris que l'auguste fille de Marie-Thérèse , en

traînées par des mouvemens qui lui étoient inconnus à elle-même , mais , cependant , dignes du dernier supplice , s'ils eussent été de la nature de ceux dont on a rendu compte au meilleur des rois , j'ai voulu découvrir la vérité , quelle qu'elle fût , quoiqu'il en dût coûter à mon cœur ; c'est-à-dire que j'ai parlé au grenadier national , que l'on a trouvé entre les genoux de votre infortuné compagnie , & qui , par parenthèse , désespéré du chagrin qu'il a causé innocemment , vient de partir ce matin pour l'étranger , où je ne puis suivre sa piste . Hélas , sire ! qu'ai-je découvert ? La preuve la plus complète des excès auxquels la méchanceté humaine peut se porter contre les personnes que le ciel , toujours juste , destine à l'honneur de donner des lois aux autres hommes . Voici le fait :

Dans la nuit du 5 au 6 octobre , le vil duc d'Orléans , le scélérat de Mirabeau & autres monstres , qui vous feroient périr sur un échafaud s'ils pouvoient persuader aux françois qu'il leur faut un Cromwell , ayant répandu l'or , à pleines mains , parmi cette horde qui m'a , sous peine de la vie , contraint à la conduire à Versailles , d'où votre majesté eut pu facilement se sauver à Metz , si elle avoit pro-

fité des haltes fréquentes que je faisois faire , exprès , à la troupe & au peuple , un brave homme de cinq pieds dix pouces , d'une superbe figure , & d'une force qui ne le cède qu'à celle de votre majesté , instruit qu'on avoit formé l'affreux complot d'assassiner la reine , se mêla parmi les assassins déguisés en femmes , chercha à leur faire sentir l'énormité du forfait qu'ils se préparoient à commettre , cria à la reine de se sauver , & se joignit au garde-du-corps qui fit un rampart de son corps à cette princesse.

On parla , il y a quelques jours , à l'auguste compagnie de votre majesté , d'une personne qui lui avoit dit de prendre la fuite , la nuit du 5 au 6 octobre , elle se rappela aussi-tôt cet événement , & marqua un desir extrême d'en voir l'auteur. On lui présenta , un matin , le grenadier en question. (Ses femmes venoient de sortir après l'avoir habillée , & elle plaçoit elle-même sa jarretière au-dessus du genouil ;) Je crois superflu de rappeler à sa majesté que la reine , depuis fort long-tems , est accoutumée à ne faire aucun cas de ces précautions dans lesquels les femmes du peuple font consister la décence de leur sexe. Surprise & pénétrée à la fois du plaisir d'entendre une voix

que son cœur reconnoissant n'avoit jamais pu oublier , ne pensant point à ses jupons , & surtout à sa chemise relevés beaucoup plus haut que ses cuisses qui étoient également très-écartées , elle lui tendit les bras. Le grenadier , à son tour , transporté du bonheur d'être si bien reçu de sa souveraine , se précipita entre les genoux de la reine , qui , se penchant en arrière , l'approcha si fort d'elle qu'il sembloit qu'elle ne fit plus qu'un avec son libérateur , lequel , de son côté pour lui témoigner son respect & sa sensibilité , la tint quelques minutes étroitement embrassée. Dans cet instant , quelques officiers patriotes surviennent , se mettent à rire indécemment , & crient *bravo* : c'est le mot , sire , des révolutionnaires lorsqu'ils sont contens. Si votre auguste compagne eut éprouvé des feux criminels , elle se fut , sur le champ , retirée dans son cabinet , pour se soustraire à la honte d'être trouvée dans une espèce de désordre ; mais , au lieu de s'affecter de la présence des spectateurs , (la conscience est toujours tranquille , quand on ne craint rien); il sembla , au contraire , qu'elle ne servît qu'à l'encourager à être plus reconnaissante envers le grenadier , qui , comblé des bontés de la princesse , tomba comme en extase , & en

Bénissant le ciel de son bonheur, qu'une basse jalousie fit envier hautement.

Telle est, sire , l'exakte vérité de cette aventure qui ne s'est , cependant , passée que dans l'intérieur des appartemens , mais qu'on a retournée & envenimée pour en rendre compte à votre majesté , qui, malgré son indulgence , n'a pas dû s'empêcher d'en marquer beaucoup de mauvaise humeur .

Il en est à peu-près de même de toutes les autres anecdotes libidineuses , qu'on a prêtées à la reine ; cette princesse n'a été qu'imprudente . Le reste a été amplifié , & brodé de maniere a piquer la curiosité , ou plutôt la malignité du public , qui croit sa fortune faite , son bonheur assuré quand il apprend que ceux qui le commandent , sont comme lui des êtres sujets à commettre des erreurs .

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect , quelque soient les événemens ,

SIRE ,

De vos sujets nobles ,

Le plus humble & le plus soumis ,

LA FAYETTE .

26 octobre 1790 .



